

Service Marchés

Terres de Loire Habitat

**Document généré le lundi 18 mars 2024 à 11:36**

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 15/03/24	18/03/24	<b>14080</b>	2	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
JOUE	Intégrale	15/03/24 à 12h30	18/03/24	3/3	162017-2024	<u>162017-2024</u>
Nouvelle République - Ed. Loir-et-Cher - Intégrale	Intégrale	18/03/24 à 09h45		1/3		

**Service : SM****Classification CPV :**Principale : **45454000** - Travaux de restructuration

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**TERRES DE LOIRE HABITAT**

M. Erik LEDORGUET - Directeur Général  
 18 avenue de l'Europe CS64314  
 41043 Blois Cedex  
 Tél : 02 54 52 29 00  
 SIRET 34933811100017

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)



L'avis implique un marché public.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Logement et développement collectif ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

<b>Objet</b>	<b>TRAVAUX DE REHABILITATION DU FOYER MOSNIER ET DE 3 LOGEMENTS INDIVIDUELS GROUPES - RUE PIERRE MOSNIER A BLOIS (41) - Clause insertion sociale lots 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-14-15</b>
<b>Référence</b>	2024 REHA FOYER MOSNIER BLOIS
<b>Type de marché</b>	Travaux
<b>Mode</b>	Procédure ouverte
<b>Code NUTS</b>	FRB05
<b>Lieu principal d'exécution</b>	41000 BLOIS
<b>Description</b>	Retrait matériaux contenant de l'amiante à faire en sous-section 3 pour le lot n°1 Intervention sur des matériaux susceptibles de libérer des fibres amiantées relevant de la sous- section 4 (Art R 4412-144 à 148 du Code du travail) pour les lots 2 et 14
<b>Code CPV principal</b>	<b>45454000</b> - Travaux de restructuration La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
<b>Forme</b>	Division en lots : Oui Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants : 0

Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 1	<p>Lot n° 1 : Désamiantage - Curage</p> <p>Description : Désamiantage - Curage</p> <p>Durée du marché : 18 mois.</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Oui</p> <p>TDLH pourra conclure un marché de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du marché initial. La durée pendant laquelle le ou les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial (situation décrite à l'article R2122-7 du Code de la commande publique)</p> <p>Reconductions : Non</p>	45262660	
N° 2	<p>Lot n° 2 : Gros oeuvre</p> <p>Description : Lot n° 2 : Gros oeuvre</p> <p>Durée du marché : 18 mois.</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Oui</p> <p>TDLH pourra conclure un marché de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du marché initial. La durée pendant laquelle le ou les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial (situation décrite à l'article R2122-7 du Code de la commande publique)</p> <p>Reconductions : Non</p>	45223220	
N° 3	<p>Lot n° 3 : Revêtements extérieurs - ITE</p> <p>Description : Lot n° 3 : Revêtements extérieurs - ITE</p> <p>Durée du marché : 18 mois.</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Oui</p> <p>TDLH pourra conclure un marché de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du marché initial. La durée pendant laquelle le ou les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial (situation décrite à l'article R2122-7 du Code de la commande publique)</p> <p>Reconductions : Non</p>	45261400	
N° 4	<p>Lot n° 4 : Charpente - Couverture</p> <p>Description : Lot n° 4 : Charpente - Couverture</p> <p>Durée du marché : 18 mois.</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Oui</p> <p>TDLH pourra conclure un marché de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du marché initial. La durée pendant laquelle le ou les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial (situation décrite à l'article R2122-7 du Code de la commande publique)</p> <p>Reconductions : Non</p>	45261100	
N° 5	<p>Lot n° 5 : Etanchéité</p> <p>Description : Lot n° 5 : Etanchéité</p> <p>Durée du marché : 18 mois.</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Oui</p> <p>TDLH pourra conclure un marché de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du marché initial. La durée pendant laquelle le ou les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial (situation décrite</p>	45261420	

	à l'article R2122-7 du Code de la commande publique) Reconductions : Non	
N° 6	Lot n° 6 : Menuiseries extérieures - Serrurerie Description : Lot n° 6 : Menuiseries extérieures - Serrurerie Durée du marché : 18 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui TDLH pourra conclure un marché de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du marché initial. La durée pendant laquelle le ou les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial (situation décrite à l'article R2122-7 du Code de la commande publique) Reconductions : Non	<b>45421000</b>
N° 7	Lot n° 7 : Cloisons - Plafonds - Isolation Description : Lot n° 7 : Cloisons - Plafonds - Isolation Durée du marché : 18 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui TDLH pourra conclure un marché de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du marché initial. La durée pendant laquelle le ou les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial (situation décrite à l'article R2122-7 du Code de la commande publique) Reconductions : Non	<b>45320000</b>
N° 8	Lot n° 8 : Menuiseries intérieures Bois Description : Lot n° 8 : Menuiseries intérieures Bois Durée du marché : 18 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui TDLH pourra conclure un marché de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du marché initial. La durée pendant laquelle le ou les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial (situation décrite à l'article R2122-7 du Code de la commande publique) Reconductions : Non	<b>45421000</b>
N° 9	Lot n° 9 : Revêtement de sols Description : Lot n° 9 : Revêtement de sols Durée du marché : 18 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui TDLH pourra conclure un marché de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du marché initial. La durée pendant laquelle le ou les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial (situation décrite à l'article R2122-7 du Code de la commande publique) Reconductions : Non Informations complémentaires : PSE n°1 obligatoire portant sur carrelage mural dans le hall	<b>45432130</b>
N° 10	Lot n° 10 : Peinture - Revêtements muraux Description : Lot n° 10 : Peinture - Revêtements muraux Durée du marché : 18 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui TDLH pourra conclure un marché de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du marché initial. La durée pendant laquelle le ou les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois	<b>45442100</b>

	ans à compter de la notification du marché initial (situation décrite à l'article R2122-7 du Code de la commande publique) Reconductions : Non	
N° 11	Lot n° 11 : Ventilation - Chauffage - Plomberie Description : Lot n° 11 : Ventilation - Chauffage - Plomberie Durée du marché : 18 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui TDLH pourra conclure un marché de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du marché initial. La durée pendant laquelle le ou les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial (situation décrite à l'article R2122-7 du Code de la commande publique) Reconductions : Non	<b>45330000</b>
N° 12	Lot n° 12 : Electricité Description : Lot n° 12 : Electricité Durée du marché : 18 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui TDLH pourra conclure un marché de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du marché initial. La durée pendant laquelle le ou les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial (situation décrite à l'article R2122-7 du Code de la commande publique) Reconductions : Non	<b>45317000</b>
N° 13	Lot n° 13 : Ascenseur Description : Lot n° 13 : Ascenseur Durée du marché : 18 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui TDLH pourra conclure un marché de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du marché initial. La durée pendant laquelle le ou les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial (situation décrite à l'article R2122-7 du Code de la commande publique) Reconductions : Non	<b>45313100</b>
N° 14	Lot n° 14 : Terrassements Description : Lot n° 14 : Terrassements Durée du marché : 18 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui TDLH pourra conclure un marché de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du marché initial. La durée pendant laquelle le ou les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial (situation décrite à l'article R2122-7 du Code de la commande publique) Reconductions : Non	<b>45112500</b>
N° 15	Lot n° 15 : Espaces verts - Clôtures - Mobilier Description : Lot n° 15 : Espaces verts - Clôtures - Mobilier Durée du marché : 18 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui TDLH pourra conclure un marché de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du marché initial. La durée pendant laquelle le ou les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial (situation décrite	<b>45112710</b>

à l'article R2122-7 du Code de la commande publique)

Reconductions : Non

### Conditions de participation

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Lot n° 1 : Lot n° 1 : Désamiantage - Curage**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

voir règlement de consultation

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

voir règlement de consultation

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

voir règlement de consultation

**Lot n° 2 : Lot n° 2 : Gros oeuvre**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

voir règlement de consultation

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

voir règlement de consultation

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

voir règlement de consultation

**Lot n° 3 : Lot n° 3 : Revêtements extérieurs - ITE**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

voir règlement de consultation

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

voir règlement de consultation

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

voir règlement de consultation

**Lot n° 4 : Lot n° 4 : Charpente - Couverture**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

voir règlement de consultation

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des

informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Lot n° 5 : Lot n° 5 : Etanchéité**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :  
voir règlement de consultation

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Lot n° 6 : Lot n° 6 : Menuiseries extérieures - Serrurerie**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :  
voir règlement de consultation

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Lot n° 7 : Lot n° 7 : Cloisons - Plafonds - Isolation**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :  
voir règlement de consultation

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Lot n° 8 : Lot n° 8 : Menuiseries intérieures Bois**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :  
voir règlement de consultation

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Lot n° 9 : Lot n° 9 : Revêtement de sols****Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :  
voir règlement de consultation

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Lot n° 10 : Lot n° 10 : Peinture - Revêtements muraux****Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :  
voir règlement de consultation

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Lot n° 11 : Lot n° 11 : Ventilation - Chauffage - Plomberie****Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :  
voir règlement de consultation

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Lot n° 12 : Lot n° 12 : Electricité****Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :  
voir règlement de consultation

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Lot n° 13 : Lot n° 13 : Ascenseur**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :  
voir règlement de consultation

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Lot n° 14 : Lot n° 14 : Terrassements**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :  
voir règlement de consultation

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Lot n° 15 : Lot n° 15 : Espaces verts - Clôtures - Mobilier**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :  
voir règlement de consultation

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
voir règlement de consultation



**Marché réservé : Non**

**Critères d'attribution**

**Lot n° 1 : Lot n° 1 : Désamiantage - Curage**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : Moyens mis en oeuvre pour minimiser les nuisances et prendre en considération l'environnement extérieur (école, habitations, voiries... )

15 % : Engagement des délais de réalisation et propositions d'optimisation des temps de tâches

10 % : Moyens humains et matériels affectés aux travaux

10 % : Dispositions prises pour le traitement, le recyclage et la valorisation des déchets

50 % : Prix des prestations

**Lot n° 2 : Lot n° 2 : Gros oeuvre**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : Méthodologie d'intervention (avec prise en compte de la sécurité), anticipation et délais des approvisionnements, prise en compte délais d'exécution

15 % : Indication des mesures prises pour la protection de chantier, pour la protection de l'environnement et pour la gestion des déchets de chantier

15 % : Moyens mis en oeuvre pour minimiser les nuisances et prendre en considération l'environnement extérieur (école, habitations, voiries... )

5 % : Gestion après travaux SAV en milieu occupé

50 % : Prix des prestations

**Lot n° 3 : Lot n° 3 : Revêtements extérieurs - ITE**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : Méthodologie d'intervention (avec prise en compte de la sécurité), anticipation et délais des approvisionnements, prise en compte délais d'exécution

15 % : Indication des mesures prises pour la protection de chantier, pour la protection de l'environnement et pour la gestion des déchets de chantier

15 % : Moyens mis en oeuvre pour minimiser les nuisances et prendre en considération l'environnement extérieur (école, habitations, voiries... )

5 % : Gestion après travaux SAV en milieu occupé

50 % : Prix des prestations

**Lot n° 4 : Lot n° 4 : Charpente - Couverture**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : Méthodologie d'intervention (avec prise en compte de la sécurité), anticipation et délais des approvisionnements, prise en compte délais d'exécution

15 % : Indication des mesures prises pour la protection de chantier, pour la protection de l'environnement et pour la gestion des déchets de chantier

15 % : Moyens mis en oeuvre pour minimiser les nuisances et prendre en considération l'environnement extérieur (école, habitations, voiries... )

5 % : Gestion après travaux SAV en milieu occupé

50 % : Prix des prestations

**Lot n° 5 : Lot n° 5 : Etanchéité**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : Méthodologie d'intervention (avec prise en compte de la sécurité), anticipation et délais des approvisionnements, prise en compte délais d'exécution

15 % : Indication des mesures prises pour la protection de chantier, pour la protection de l'environnement et pour la gestion des déchets de chantier

15 % : Moyens mis en oeuvre pour minimiser les nuisances et prendre en considération l'environnement extérieur (école, habitations, voiries... )

5 % : Gestion après travaux SAV en milieu occupé

50 % : Prix des prestations

**Lot n° 6 : Lot n° 6 : Menuiseries extérieures - Serrurerie**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : Méthodologie d'intervention (avec prise en compte de la sécurité), anticipation et délais des approvisionnements, prise en compte délais d'exécution

15 % : Indication des mesures prises pour la protection de chantier, pour la protection de l'environnement et pour la gestion des déchets de chantier

15 % : Moyens mis en oeuvre pour minimiser les nuisances et prendre en considération l'environnement extérieur (école, habitations, voiries... )

5 % : Gestion après travaux SAV en milieu occupé

50 % : Prix des prestations

**Lot n° 7 : Lot n° 7 : Cloisons - Plafonds - Isolation**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : Méthodologie d'intervention (avec prise en compte de la sécurité), anticipation et délais des approvisionnements, prise en compte délais d'exécution

15 % : Indication des mesures prises pour la protection de chantier, pour la protection de l'environnement et pour la gestion des déchets de chantier

15 % : Moyens mis en oeuvre pour minimiser les nuisances et prendre en considération l'environnement extérieur (école, habitations, voiries... )

5 % : Gestion après travaux SAV en milieu occupé

50 % : Prix des prestations

**Lot n° 8 : Lot n° 8 : Menuiseries intérieures Bois**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : Méthodologie d'intervention (avec prise en compte de la sécurité), anticipation et délais des approvisionnements, prise en compte délais d'exécution

15 % : Indication des mesures prises pour la protection de chantier, pour la protection de l'environnement et pour la gestion des déchets de chantier

15 % : Moyens mis en oeuvre pour minimiser les nuisances et prendre en considération l'environnement extérieur (école, habitations, voiries... )

5 % : Gestion après travaux SAV en milieu occupé

50 % : Prix des prestations

**Lot n° 9 : Lot n° 9 : Revêtement de sols**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : Méthodologie d'intervention (avec prise en compte de la sécurité), anticipation et délais des approvisionnements, prise en compte délais d'exécution

15 % : Indication des mesures prises pour la protection de chantier, pour la protection de l'environnement et pour la gestion des déchets de chantier

15 % : Moyens mis en oeuvre pour minimiser les nuisances et prendre en considération l'environnement extérieur (école, habitations, voiries... )

5 % : Gestion après travaux SAV en milieu occupé

50 % : Prix des prestations

**Lot n° 10 : Lot n° 10 : Peinture - Revêtements muraux**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : Méthodologie d'intervention (avec prise en compte de la sécurité), anticipation et délais des approvisionnements, prise en compte délais d'exécution

15 % : Indication des mesures prises pour la protection de chantier, pour la protection de l'environnement et pour la gestion des déchets de chantier

15 % : Moyens mis en oeuvre pour minimiser les nuisances et prendre en considération l'environnement extérieur (école, habitations, voiries... )

5 % : Gestion après travaux SAV en milieu occupé

50 % : Prix des prestations

**Lot n° 11 : Lot n° 11 : Ventilation - Chauffage - Plomberie**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : Méthodologie d'intervention (avec prise en compte de la sécurité), anticipation et délais des approvisionnements, prise en compte délais d'exécution

15 % : Indication des mesures prises pour la protection de chantier, pour la protection de l'environnement et pour la gestion des déchets de chantier

15 % : Moyens mis en oeuvre pour minimiser les nuisances et prendre en considération l'environnement extérieur (école, habitations, voiries... )

5 % : Gestion après travaux SAV en milieu occupé

50 % : Prix des prestations

**Lot n° 12 : Lot n° 12 : Electricité**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : Méthodologie d'intervention (avec prise en compte de la sécurité), anticipation et délais des approvisionnements, prise en compte délais d'exécution

15 % : Indication des mesures prises pour la protection de chantier, pour la protection de l'environnement et pour la gestion des déchets de chantier

15 % : Moyens mis en oeuvre pour minimiser les nuisances et prendre en considération l'environnement extérieur (école, habitations, voiries... )

5 % : Gestion après travaux SAV en milieu occupé

50 % : Prix des prestations

**Lot n° 13 : Lot n° 13 : Ascenseur**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : Méthodologie d'intervention (avec prise en compte de la sécurité), anticipation et délais des approvisionnements, prise en compte délais d'exécution

15 % : Indication des mesures prises pour la protection de chantier, pour la protection de l'environnement et pour la gestion des déchets de chantier

15 % : Moyens mis en oeuvre pour minimiser les nuisances et prendre en considération l'environnement extérieur (école, habitations, voiries... )

5 % : Gestion après travaux SAV en milieu occupé

50 % : Prix des prestations

**Lot n° 14 : Lot n° 14 : Terrassements**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : Méthodologie d'intervention (avec prise en compte de la sécurité), anticipation et délais des approvisionnements, prise en compte délais d'exécution

15 % : Indication des mesures prises pour la protection de chantier, pour la protection de l'environnement et pour la gestion des déchets de chantier

15 % : Moyens mis en oeuvre pour minimiser les nuisances et prendre en considération l'environnement extérieur (école, habitations, voiries... )

5 % : Gestion après travaux SAV en milieu occupé

50 % : Prix des prestations

**Lot n° 15 : Lot n° 15 : Espaces verts - Clôtures - Mobilier**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : Méthodologie d'intervention (avec prise en compte de la sécurité), anticipation et délais des approvisionnements, prise en compte délais d'exécution

15 % : Indication des mesures prises pour la protection de chantier, pour la protection de l'environnement et pour la gestion des déchets de chantier

15 % : Moyens mis en oeuvre pour minimiser les nuisances et prendre en considération l'environnement extérieur (école, habitations, voiries... )

5 % : Gestion après travaux SAV en milieu occupé

50 % : Prix des prestations

**Renseignements**

Correspondre avec l'Acheteur

**Offres**

Remise des offres le **29/04/24 à 16h00** au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
Validité des offres : **6 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.  
Modalités d'ouverture des offres :  
Date : le 30/04/24 à 09h00

**Dépôt**

- Déposer un Pli dématérialisé

**Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.  
Visite obligatoire des lieux pour les lots 3-5-6-7-11 : voir règlement de consultation  
Visite facultative des lieux pour les lots 1-2-4-8-9-10-12-13-14-15 : voir règlement de consultation  
Date prévisionnelle de démarrage des travaux : 01/07/2024  
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché: groupement conjoint.  
Examen des candidatures :  
\* capacité professionnelle  
\* capacité technique  
Le versement d'une avance sera sous réserve que le titulaire constitue une garantie à première demande.  
Financement sur le budget de Terres de Loire Habitat.  
Délai de paiement 30 jours à compter de la réception de la facture par TDLH.  
Cette annonce est consultable sur [www.tdlh.fr](http://www.tdlh.fr)  
Les demandes de renseignements complémentaires sont à déposer uniquement sur <https://www.marches-publics.info> (AWS)  
Motifs d'exclusion Motifs d'exclusion purement nationaux : " Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Marché périodique :

Non

**Recours**

Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal administratif d'Orléans  
28, rue de la Bretonnerie  
45057 Orléans Cedex 1  
Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16  
[greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr)  
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :  
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours:  
Tribunal administratif d'Orléans  
28, rue de la Bretonnerie  
45057 Orléans Cedex 1  
Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16  
[greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr)  
- Référé précontractuel : avant la signature du contrat (articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du code de justice administrative)  
- Référé contractuel : après la signature du contrat- délai de 31 jours maximum suivant publication de l'avis d'attribution ou de 6 mois suivant la signature du contrat, en cas d'absence d'avis d'attribution) (articles L.551-13 à L.551-16 et R.551-7 à R.551-10 du code de justice administrative)  
- Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat : après signature du contrat - dans le délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution (jurisprudence « Tarn et Garonne » CE 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994)

Envoi le 15/03/24 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Nouvelle République - Ed. Loir-et-Cher

Marches-Publics.info V9.7